

La Société du parc Jean-Drapeau se dit préoccupée par la pérennité de son financement. On voit les efforts se multiplier pour générer de l'achalandage, au détriment d'un parc-nature.

Or, le sondage de l'OCPM montre clairement que la volonté des Montréalais pour ce parc est sous le thème de la nature, du vélo et des activités nautiques.

La Société du parc veut prendre pour exemple les parcs multi-vocationnel de Détroit ou de Toronto, ce que les Montréalais ne veulent pas. Durant la première consultation de l'OCPM le 24 avril 2018, les Montréalais se sont prononcés contre l'étalement des infrastructures. Au contraire, ils ont plutôt exprimés leurs inquiétudes par rapport aux espaces verts, la pollution sonore, les cours d'eau, l'accès aux berges, bref, à tout ce que la Société du parc a mis en second plan depuis des décennies.

J'habite un quartier riverain à proximité de l'Île Sainte-Hélène, soit Griffintown. Je vais régulièrement au parc Jean-Drapeau avec ma fille de 4 ans, que ce soit en vélo ou en auto. La table Inter-action du quartier Peter-McGill estime à 450 le nombre d'enfants résidant au centre-ville, sans compter ceux résidant dans le Vieux-Montréal. La Commission scolaire de Montréal estime à 218 le nombre d'enfants âgés entre 1 à 4 ans résidants à Griffintown en 2017. Ces quartiers riverains au parc Jean-Drapeau sont à 10 minutes de vélo jusqu'à l'Île Sainte-Hélène. Le tracé cyclable relie le bassin Peel au pont de la Concorde. En somme, le parc Jean-Drapeau est en train de devenir un parc de proximité pour beaucoup de jeunes familles riveraines.

En tant que résident, je ne vais pas au parc Jean-Drapeau une fois par année comme un visiteur venu assister à un événement régional. J'y vais de manière régulière et récurrente. Je paie volontier le stationnement entre 7 et 14\$ pour avoir accès à cette nature exceptionnelle. Ce n'est pas tous les Montréalais qui possèdent une résidence secondaire en région pour décrocher ou pour se détendre. Les grandes zones vertes à Montréal se comptent sur le bout des doigts : le Jardin botanique, le Mont-Royal et l'Île Sainte-Hélène.

Ma fille de 4 ans arpente l'Île Notre-Dame et l'Île Sainte-Hélène en observant les marmottes, les ruisseaux, les pommiers sauvages, les canards, la fonte des glaciers, la chute des feuilles en automne, les berges, le changement des saisons, etc. La magie opère là où, justement, la Société du parc a déployé ses efforts en second plan depuis des décennies.

En bref, la Société du parc Jean-Drapeau doit établir des liens avec ses quartiers environnant et accepter d'être un parc de proximité pour les Montréalais. Ses installations sont trop régionales. Il manque des installations à dimension et à échelle plus humaine, plus locales. En matière d'aménagement, l'option devrait être mise en place en priorité au cours des 10 prochaines années de ne plus étaler les infrastructures régionales. Mieux les circonscrire et protéger l'espace vert dont les Montréalais ont tant besoin.

Les excellents revenus tirés des espaces locatifs et du stationnements

prouvent clairement que la location des salles et la balade en auto sur l'île sont des services attrayants et complémentaires pour les Montréalais, à un niveau très local.

En tant que résident de Griffintown, mes recommandations sont les suivantes:

- 1- Suivre l'exemple du Jardin botanique en installant un parc pour enfants dans un lieu magique pour eux. Ce parc pourrait s'inspirer du design de l'Expo 67 par exemple.
- 2- Construire une pataugeoire à dimension humaine, comme la nouvelle pataugeoire du parc Saint-Clément à Montréal. Il n'y a aucune pataugeoire pour enfant à Griffintown, ni au centre-ville ni dans le Vieux-Montréal.
- 3- Ne plus étaler les infrastructures régionales. Mieux les circonscrire.
- 4- Faire respecter le paysage naturel comme sur le Mont-Royal et le Jardin botanique.
- 5- Concrètement, élever le niveau de l'entretien : ne plus laisser trainer les caissons électriques, planches de plywood, rubans de plastique, barrières Mills, traces de camion sur les pelouses, sentiers de boue par les motorisés, panneaux, pancartes, câbles, tuyaux, toiles, pont pourri, etc. etc. dans les zones vertes. Ne plus permettre à la voirie ni à la sécurité de rouler partout, y compris sur les pelouses ou les voies que l'on croyait piétonnière.
- 6- Conserver le dernier étang marécageux naturel Montréal, situé à proximité de la plage Doré
- 7- Élargir la conservation de la nature en intégrant la faune animale. Les marmottes et les canards font partie intégrante de "l'expérience Ile Ste-Hélène". Idem pour les cours d'eaux et les ponts actuellement démolis.

Etienne Lafrance
Griffintown, Montréal
2 août 2018